



# RAPPORT DU CONCOURS D'ACCÈS À LA FORMATION VÉTÉRINAIRE UNILASALLE

Session 2025



**UniLaSalle Rouen**  
3, rue du Tronquet - CS 40118  
F-76134 Mont-Saint-Aignan Cedex  
Tél. : + 33 (0)2 32 82 92 00



**Institut Polytechnique UniLaSalle**  
Amiens, Beauvais, Rennes, Rouen

**École d'ingénieurs :** Agronomie & Agro-industries • Alimentation & Santé  
Géosciences & Environnement • Génie de l'environnement  
Énergie & Numérique  
**École vétérinaire**



[www.unilasalle.fr](http://www.unilasalle.fr)

## Sommaire

<b>1. REGLEMENTATION APPLICABLE</b>	3
<b>2. RESUME DE LA SESSION D'ADMISSION 2025</b>	3
<b>3. OBJECTIF DU CONCOURS ET ATTENDUS NATIONAUX</b>	4
<b>3.1. Objectif du concours</b>	4
<b>3.2. Attendus nationaux</b>	4
<b>4. LES CANDIDATS</b>	5
<b>4.1. Sujets, matériels &amp; méthodes : Conditions pour candidater</b>	5
<b>4.2. Résultats : Description des candidats</b>	5
<b>4.3. Discussion</b>	6
<b>5. LES CANDIDATS ADMISSIBLES</b>	7
<b>5.1. Sujets, matériels &amp; méthodes</b>	7
<b>5.1.1. Identification des admissibles</b>	7
<b>5.1.2. Validation de la méthode et de la liste des admissibles</b>	8
<b>5.2. Résultats : description des admissibles</b>	8
<b>6. LES ADMIS</b>	9
<b>6.1. Sujets, matériels &amp; méthodes : déroulé des épreuves d'admission</b>	9
<b>6.2. Résultats</b>	10
<b>6.2.1. Validation des épreuves et du déroulé du concours</b>	10
<b>6.2.2. Analyse des notes et classement</b>	11
<b>6.2.3. Validation de la liste des candidats classés</b>	11
<b>6.2.4. Description des classés</b>	11
<b>6.2.5. Retour des candidats sur les épreuves</b>	13
<b>6.3. Discussion</b>	14
<b>6.4. Sujets, matériels &amp; méthodes : Inscription des Admis</b>	14
<b>6.5. Résultats</b>	15
<b>6.5.1. Dernier rang appelé</b>	15
<b>6.5.2. Description des admis ayant confirmé leur inscription définitive</b>	15
<b>6.6. Discussion</b>	17
<b>7. CONCLUSION</b>	17

**Le présent rapport détaille les résultats de l'édition 2025 du concours d'entrée à l'école vétérinaire UniLaSalle.**

## 1. REGLEMENTATION APPLICABLE

- Décret n°2020-1520 du 03 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire / Conditions d'admission pour suivre les études vétérinaires : Article R812-52 à R812-54 du code rural et de la pêche maritime
- Décret n°2021-1519 du 23 novembre 2021 relatif à la formation des vétérinaires et modifiant diverses dispositions du code rural et de la pêche maritime / Conditions particulières de recrutement, d'évaluation et de délivrance des diplômes : Art. R. 813-70-4 du code rural et de la pêche maritime
- Arrêté du 4 mars 2022 relatif à l'agrément provisoire de l'Institut polytechnique UniLaSalle pour délivrer un certificat d'études fondamentales vétérinaires et organiser une année d'approfondissement réservée aux titulaires de ce certificat dont la validation permet d'accéder au diplôme d'Etat de docteur vétérinaire

## 2. RESUME DE LA SESSION D'ADMISSION 2025

Le tableau 1 présente le nombre de candidats retenus à chaque étape de la sélection. 120 places étaient ouvertes pour 1004 demandes.

Etapes	Session		2025	
	Général	STAV		
Nombre de vœux confirmés sur Parcoursup	975		29	
Nombre de candidats admissibles	434		9	
Nombre de candidats classés à l'issue du concours	246		6	
Rang du dernier appelé	163		6	
Nombre d'étudiants admis	117		3	
Taux nombre admis/nb vœux confirmés	12%		10%	
Taux nombre admis/nb admissibles	27%		33%	

Tableau 1 : Données Parcoursup et internes – Résumé de la session d'admission 2025

### 3. OBJECTIF DU CONCOURS ET ATTENDUS NATIONAUX

#### 3.1. Objectif du concours

Le concours vétérinaire UniLaSalle est un concours post bac permettant d'intégrer la première année de l'école vétérinaire UniLaSalle. Il a pour objectif d'identifier les étudiants les plus aptes à réussir les études vétérinaires et à s'engager durablement dans la profession, tout en restant attentif aux élèves qui n'auraient pas pu exprimer leur potentiel au lycée.

Plus en détails, les deux étapes du recrutement (admissibilité et admission) visent à évaluer l'adéquation du candidat aux attendus nationaux concernant la formation vétérinaire.

Pour la session 2025, 120 places étaient ouvertes.

#### 3.2. Attendus nationaux

Les attendus nationaux à la formation vétérinaire en école vétérinaire française (EVF) sont :

- *Souhaiter travailler avec les animaux et leurs produits (viande, lait...), en établissements de soins vétérinaires, en élevage ou dans l'industrie* : aptitude à travailler avec toutes les espèces animales ; faire preuve d'intérêts pour le monde animal en général, l'élevage, le bien-être animal, la transformation alimentaire et la santé publique, en lien avec les enjeux économiques, sociaux, environnementaux ; aptitude à décrire l'ensemble des métiers de vétérinaire.
- *Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques* : aptitude à mettre en place un raisonnement cohérent pour formuler une problématique, mettre en place la démarche d'investigation et en analyser des résultats ; maîtrise des connaissances fondamentales de la biologie.
- *Disposer de bonnes compétences en communication* : capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, en ayant recours à une expression claire, précise et de qualité ; capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et aptitude souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B1 ; aisance avec les outils numériques.
- *Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques* : capacité d'apprentissage (mémorisation, curiosité, aptitude à s'organiser et à agir de manière autonome) ; aptitude à maîtriser son stress et à prendre des décisions dans l'urgence ; aptitude à développer une habileté manuelle de précision.
- *Disposer de qualités humaines, de bienveillance et d'écoute* : capacité à mener un dialogue en exposant ses idées dans le respect de son interlocuteur ; capacité à interagir au sein d'un groupe, à écouter, à convaincre tout en prenant en compte des opinions divergentes le cas échéant ; aptitude à décider parfois seul face à des situations complexes.

*NB : le terme « d'aptitude » exprime la notion de potentiel à développer, et les termes de « capacité » ou de « maîtrise » sont employés lorsque les attendus sont plus exigeants.*

## 4. LES CANDIDATS

La première étape d'admissibilité visait à sélectionner les candidats ayant les hautes aptitudes académiques requises pour suivre la formation vétérinaire qui est une formation exigeante et longue. L'inscription s'est effectuée *via* le portail national de préinscription dans l'enseignement supérieur « Parcoursup ».

### 4.1. Sujets, matériels & méthodes : Conditions pour candidater

Pouvaient présenter leur candidature à l'école vétérinaire UniLaSalle, les élèves :

- En classe de Terminale, présentant pour la première fois le baccalauréat ou un diplôme équivalent à l'étranger ;
- Issus de la filière technologique STAV ou de la filière générale ayant choisi de préférence une combinaison de deux spécialités scientifiques parmi les suivantes : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique/chimie, ou encore biologie - écologie dans les lycées agricoles ;
- Suivant leur scolarité dans un lycée en France ou à l'étranger ;
- De nationalité française ou une autre nationalité européenne autorisée selon l'article R.812-53 du code rural et de la pêche maritime. L'exercice de la profession de la médecine vétérinaire en France répond aux mêmes conditions de nationalité.

Étaient également éligibles les élèves scolarisés en dernière année d'études secondaires à l'étranger et préparant pour la première fois ou ayant obtenu dans l'année scolaire, un diplôme de fin d'études secondaires équivalent au baccalauréat général, et remplissant les conditions de nationalité.

Toute personne ayant le statut de réfugié ou d'apatriote reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides était assimilée à un ressortissant de ces États, conformément à l'article R.812-53 du code rural.

### 4.2. Résultats : Description des candidats

Au 13 mars 2025, à la clôture des vœux, 1140 élèves de terminale avaient émis un vœu pour la formation vétérinaire UniLaSalle, dont 1107 issus de la filière générale et 33 de la filière STAV.

Au 02 avril 2025, **1004 élèves** avaient **confirmé leur vœu**, dont 975 issus de la filière générale et 29 de la filière STAV, comme le précise le tableau 2.

Le taux de confirmation des vœux est de 88,1%.

Filières	Total des vœux confirmés	Nombre Femmes	Nombre Hommes	Boursiers certifiés des lycées
Bac STAV	29	25	4	6
Bac Général	975	771	204	48
<b>TOTAL</b>	<b>1004</b>	<b>796</b>	<b>208</b>	<b>54</b>

Tableau 2 : Données Parcoursup – Vœux confirmés session 2025

Le profil des candidats ayant validé leur vœu est détaillé dans les tableaux 3 et 4, et les éléments de leur fiche avenir dans le tableau 5.

Profils candidats vœux confirmés	2022	2023	2024	2025
Candidats ayant confirmé leur vœu (nb)	684	942	1044	<b>1004</b>
Sexratio : Femmes/Hommes (%)	79% / 21%	78% / 22%	76% / 24 %	<b>79% / 21 %</b>
Boursiers certifiés du lycée (%)	4,0%	8,0%	7,0%	<b>5,4%</b>
Demande d'aménagement via Parcoursup (%)	-	-	5,1%	<b>5,2%</b>
Issus de lycées privés / publics (%)	54% / 46%	52% / 48%	50% / 50%	<b>53% / 47%</b>
Originaires des DROM et COM (nb / %)	14 / 2,0%	14 / 1,5%	39 / 3,7%	<b>29 / 2,9%</b>
Scolarisés à l'étranger (nb / %)	18 / 2,6%	24 / 2,5%	37 / 3,5%	<b>30 / 3,0%</b>

Tableau 3 : Profil des candidats Parcoursup 2025

Filières et spécialités au Bac	2022	2023	2024	2025
Bac G - physique-chimie & SVT ou bio-écologie	70%	57%	54%	<b>51%</b>
Bac G - maths & physique-chimie	15%	25%	24%	<b>25%</b>
Bac G - maths & SVT ou bio-écologie	14%	13%	17%	<b>18%</b>
Bac G - autres spécialités	0%	3%	3%	<b>2%</b>
Autres Bacs (I, E, SCI, SBC-LFA)				<b>1%</b>
Bac STAV	1%	2%	2%	<b>3%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tableau 4 : Filières et spécialités au bac des candidats Parcoursup 2025

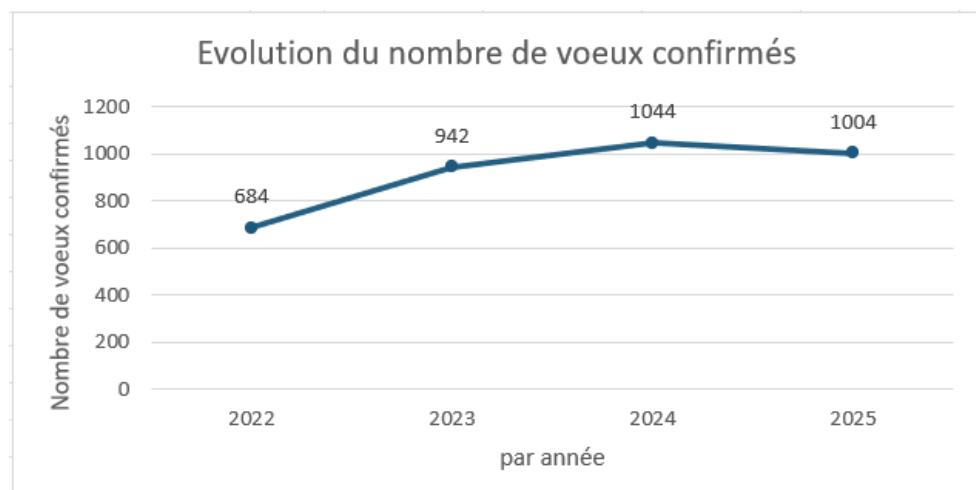
Éléments Fiche Avenir	2022	2023	2024	2025
Méthode de travail très satisfaisante	69,0%	68,0%	66,0%	<b>69,0%</b>
Autonomie très satisfaisante	77,0%	76,0%	76,6%	<b>76,6%</b>
Capacité à réussir très satisfaisante	73,0%	69,0%	70,5%	<b>71,6%</b>
Engagement citoyen : oui	48,0%	59,0%	59,2%	<b>58,4%</b>
Niveau de classe très bon	-	44,4%	45,0%	<b>45,2%</b>

Tableau 5 : Éléments de la Fiche Avenir des candidats Parcoursup 2025

#### 4.3. Discussion

La formation vétérinaire UniLaSalle a été ouverte sur Parcoursup selon le calendrier national, du 15/01 au 13/03/2025 pour le choix des formations, puis jusqu'au 02/04/25 pour finaliser les dossiers et valider les vœux.

Le graphique 1 montre d'évolution de la demande pour la formation vétérinaire UniLaSalle depuis son ouverture.



Graphique 1 : Evolution de la demande pour la formation vétérinaire UniLaSalle

## 5. LES CANDIDATS ADMISSIBLES

### 5.1. Sujets, matériels & méthodes

#### 5.1.1. Identification des admissibles

Les critères généraux d'examen des vœux ont été publiés sur la fiche descriptive de la formation dans Parcoursup.

Étaient examinés :

- Les résultats académiques : *[Critère essentiel]* en phase d'admissibilité ;
- Les compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire : la rigueur de la méthode de travail : *[important]* en phase d'admissibilité et *[essentiel]* en phase d'admission ;
- Le savoir-être : l'ouverture aux autres et curiosité : *[important]* en phase d'admissibilité et *[essentiel]* en phase d'admission ;
- La motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet : intérêt pour le métier de vétérinaire et la formation d'UniLaSalle : *[très important]* en phase d'admissibilité et *[essentiel]* en phase d'admission ;
- Les engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires : ouverture aux autres - engagement dans des associations, des clubs ou dans des activités du lycée (sport, culture, solidarité...) : *[Critère complémentaire]* en phase d'admissibilité.

Les termes « *essentiel* », « *très important* », « *important* » et « *complémentaire* » correspondent à l'ordre décroissant d'importance, comme suggéré par Parcoursup.

Compte tenu du nombre élevé de candidatures reçues, l'examen des candidatures s'est appuyé sur un outil d'aide à la décision prenant en compte l'ensemble des résultats académiques (*ie.* Toutes les disciplines ont été intégrées et pondérées) des classes de première et de terminale.

Après vérification des éléments entraînant exclusion (absence de lettre de motivation, paragraphe non renseigné dans le dossier parcoursup), les dossiers ont été classés par ordre décroissant de la note finale de dossier.

Concernant la décision de convoquer ou non les candidats aux épreuves d'admission, deux seuils ont été définis. La répartition des candidats dans les différentes catégories a été effectuée en fonction du nombre de candidats et de la distribution statistique de leurs notes obtenues grâce à l'outil d'aide à la décision :

- Les candidats classés au-dessus du « seuil haut » ont été déclarés admissibles automatiquement.
- Les dossiers des candidats dont la moyenne se situait entre le seuil haut et le seuil inférieur ont fait l'objet d'une lecture individuelle et complète par une équipe de référents expérimentés pour les admissions post-bac. A l'issue de la lecture des dossiers, les candidats ont été proposés pour l'admissibilité ou refusés. Cette phase a permis d'identifier des candidats pour lesquels des situations particulières devaient être prises en compte (éléments de la fiche Avenir Parcoursup indiquant le niveau de la classe « Excellent » ou « Très bon », capacité du candidat à réussir dans la formation, appréciations des professeurs, motivation ; événement familial, handicap, etc.).
- Une partie des dossiers des candidats dont la moyenne avoisinait mais se situait en dessous du « seuil inférieur » ont également fait l'objet d'une lecture individuelle complète ; il s'agissait ici d'identifier des candidats disposant du potentiel et de la motivation nécessaires mais dont les situations personnelles avaient impacté négativement leur dossier scolaire.
- Les autres candidatures classées en-dessous du « seuil inférieur » ont été écartées d'office, sans lecture de dossier, leurs résultats académiques étant jugés trop fragiles, au-delà de toute

motivation.

Une liste des candidats admissibles a ainsi été établie pour les candidats de bac général et une seconde pour ceux de bac technologique.

### 5.1.2. Validation de la méthode et de la liste des admissibles

La méthode d'identification des candidats admissibles puis la liste des admissibles issue de cette identification ont été présentées en amont au jury du concours d'admission.

La problématique de la détection de l'utilisation de l'IA, pour la rédaction du dossier Parcoursup par les candidats, a également été soulevée et discutée au sein du Jury du concours d'admission, à cette étape.

Ce jury a été nommé par le ministère de l'Agriculture sur proposition d'UniLaSalle, conformément à l'article R.813-70-4 du code rural ; il était présidé par un professeur des Écoles Nationales Vétérinaires, co-présidé par un maître de conférences des Écoles Nationales Vétérinaires (ENV), et comprenait 2 vétérinaires en exercice, extérieurs à UniLaSalle, et 4 enseignants-chercheurs permanents d'UniLaSalle. Il avait pour rôle d'accompagner UniLaSalle et d'arbitrer les propositions faites tout au long du processus de recrutement. Un procès-verbal relatif à cette première étape a été rédigé et signé par le président du jury et transmis, à l'initiative d'UniLaSalle, à la DGER.

**Le jury d'admission au concours a ainsi déclaré admissibles 443 lycéens**, dont 434 issus de la filière générale et 9 STAV ; soit un **taux d'admissibilité de 44%**.

Le tableau 6 donne l'évolution du taux d'admissibilité sur 4 ans.

	2022			2023			2024			2025		
	Vœux confirmé	Admis-sibles	Taux	Vœux confirmé	Admis-sibles	Taux	Vœux confirmé	Admis-sibles	Taux	Vœux confirmés	Admis-sibles	Taux
Bac général	677	464	68,5%	924	410	44,4%	1021	456	44,7%	975	434	44,5%
Bac STAV	7	4	57,1%	18	7	38,9%	23	7	30,4%	29	9	31,0%
<b>TOTAL</b>	<b>684</b>	<b>468</b>	<b>68,4%</b>	<b>942</b>	<b>417</b>	<b>44,3%</b>	<b>1044</b>	<b>463</b>	<b>44,3%</b>	<b>1004</b>	<b>443</b>	<b>44,1%</b>

Tableau 6 : Évolution du taux d'admissibilité à la formation vétérinaire UniLaSalle

Les candidats admissibles ont été convoqués par mail aux épreuves d'admission à l'école vétérinaire.

### 5.2. Résultats : description des admissibles

Le profil des candidats admissibles est détaillé dans les tableaux ci-dessous.

Profils des candidats admissibles	2022	2023	2024	2025
Candidats admissibles (nb)	468	417	463	<b>443</b>
Sexratio : Femmes/Hommes (%)	79% / 21%	77% / 23 %	78% / 22 %	<b>84% / 16%</b>
Boursiers certifiés du lycée (%)	3,0%	5,0%	5,2%	<b>2,3%</b>
Issus de lycées privés / publics (%)	54% / 46%	52% / 48%	50% / 50%	<b>52% / 48%</b>
DROM et COM (nb / %)	-	6 / 1,4%	22 / 4,8%	<b>12 / 2,7%</b>
Scolarisés à l'étranger (nb / %)	-	16 / 3,8%	17 / 3,7%	<b>21 / 4,7%</b>

Tableau 7 : Profil des candidats admissibles 2025

Filières et spécialités au Bac	2022	2023	2024	2025
Bac G - physique-chimie & SVT ou bio-écologie	68%	55%	51%	<b>50%</b>
Bac G - maths & physique-chimie	15%	25%	30%	<b>31%</b>
Bac G - maths & SVT ou bio-écologie	15%	13%	12%	<b>14%</b>
Bac G - autres spécialités	1%	2%	2%	<b>1%</b>
Autres Bacs (I, E, SCI, SBC-LFA)	0%	3%	3%	<b>2%</b>
Bac STAV	1%	2%	2%	<b>2%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tableau 8 : Filières et spécialités au bac des candidats admissibles 2025

Éléments Fiche Avenir	2022	2023	2024	2025
Méthode de travail très satisfaisante	-	95,6%	91,9%	<b>96,8%</b>
Autonomie très satisfaisante	-	97,1%	96,1%	<b>99,1%</b>
Capacité à réussir très satisfaisante	88,9%	95,6%	96,1%	<b>96,6%</b>
Engagement citoyen : oui	-	67,0%	65,1%	<b>66,5%</b>
Niveau de classe très bon	52,8%	50,1%	54,5%	<b>54,6%</b>

Tableau 9 : Éléments de la Fiche Avenir des candidats admissibles 2025

## 6. LES ADMIS

### 6.1. Sujets, matériels & méthodes : déroulé des épreuves d'admission

Les aptitudes académiques ayant été confirmées lors de la sélection précédente, cette seconde étape qui s'est déroulée du 23 au 30 avril 2025 à l'école vétérinaire UniLaSalle de Rouen, visait à identifier les candidats disposant d'un profil en adéquation avec la formation et la profession de vétérinaire. A ce stade, les résultats de la phase d'admissibilité n'ont plus été pris en compte : tous les candidats ont à nouveau eu la même chance d'accéder à la formation, pour chaque filière (série générale ou STAV).

Le concours visait ainsi à évaluer les qualités humaines et intellectuelles du candidat ce qui incluait les compétences relationnelles, l'aptitude au raisonnement et à la logique, la rapidité et la méthodologie, la représentation spatiale.

Le concours était composé de 4 épreuves programmées sur une demi-journée :

- Épreuve "motivation et communication"
- Épreuve "observation, analyse et raisonnement"
- Épreuve "réflexion et éthique"
- Épreuve "travail en équipe"

Pour les épreuves orales, UniLaSalle a constitué des binômes d'examineurs, associant des vétérinaires extérieurs à l'école et des enseignants-chercheurs UniLaSalle. Ces examinateurs ont été sélectionnés en raison de leurs compétences, de leurs qualifications et/ou de leurs contributions professionnelles reconnues dans chacun des deux pools :

Pool des vétérinaires	Pool des salariés UniLaSalle
<p>- Docteur vétérinaire diplômé depuis plus de 5 ans inscrit au Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires et <u>idéalement</u> : intervenant dans le cadre de la formation continue de vétérinaires ou ASV, ou intervenants auprès d'étudiants vétérinaires ou/et ayant (ayant eu) des responsabilités dans les instances professionnelles vétérinaires, ou/et accueillants ou ayant accueillis des stagiaires vétérinaires au moins 5 ans</p>	<p>- Membre permanent enseignant de l'établissement - Diplômé d'un doctorat (PhD) ou/et diplômé vétérinaire, ou/et présentant plus de 10 ans d'expérience académique dans l'enseignement supérieur</p>

*Tableau 10 : Critères de sélection des membres du jury pour les épreuves orales*

L'objectif de la mixité professionnelle de ce binôme était de porter un regard enrichi et équilibré sur chacun des candidats.

En amont du concours, chaque examinateur a eu l'obligation de suivre une formation spécifique visant à :

- Expliciter les attendus et la philosophie du concours ;
- Présenter et expliquer l'attendu des épreuves ;
- Présenter et expliquer l'utilisation des grilles de notation associées à chacune des épreuves ;
- Alerter sur les erreurs et biais possibles de l'évaluation.

Chaque membre du jury devait signaler en amont du concours tout conflit d'intérêt potentiel avec un candidat afin que lui soit attribué un autre candidat.

Les binômes ont été constitués dans le mois précédent le début des épreuves, d'abord par tirage au sort par l'équipe en charge de l'organisation opérationnelle du concours. Ils ont ensuite été vérifiés et remaniés le cas échéant, afin qu'au moins un examinateur du binôme présente une ancienneté d'au moins deux concours depuis les 4 dernières années.

Les binômes ont ensuite été soumis au Jury de concours d'admission et approuvés.

Enfin, l'épreuve écrite (QCM) a été réalisée de façon dématérialisée par l'intermédiaire de la plateforme pédagogique Moodle. Les candidats ont donc saisi leurs réponses directement en ligne. La correction a été automatisée *via* le paramétrage de la plateforme.

## 6.2. Résultats

### 6.2.1. Validation des épreuves et du déroulé du concours

Préalablement au concours, les épreuves ainsi que l'ensemble du processus ont été présentés et validés par le jury du concours d'admission.

Un procès-verbal relatif à cette deuxième étape a été rédigé et signé par le président du jury.

**Un total de 430 candidats se sont présentés aux épreuves d'admission dont 421 candidats issus de la série générale et autres séries, et 9 candidats issus de la série STAV, sur les 443 convoqués**

Un aménagement des épreuves du concours en lien avec une situation de handicap a été mis en place pour 17 candidats, soit 4,0% de l'effectif. Le jury du concours d'admission a porté une attention particulière aux demandes d'aménagement et aux adaptations possibles à mettre en œuvre.

Le tableau 11 ci-après rapporte l'évolution de la demande d'aménagement d'épreuve au concours depuis 4 ans :

Aménagement	2022	2023	2024	2025
Nbre candidats ayant bénéficié d'un aménagement d'épreuve	7	5	14	<b>17</b>
Ratio par rapport au nb de candidats venus	<b>1,6%</b>	<b>1,2%</b>	<b>3,2%</b>	<b>4,0%</b>

Tableau 11 : Evolution des demandes d'aménagement d'épreuves du concours depuis 2022

#### 6.2.2. Analyse des notes et classement

Les notes obtenues aux différentes épreuves ont été contrôlées par des Enseignants-Chercheurs mathématiciens et statisticiens afin de détecter des biais potentiels et de s'assurer de la qualité de la mesure des épreuves. Les analyses ont confirmé la qualité des mesures des épreuves pour classer les candidats ; aucun biais statistique en lien avec les jurys d'examineurs n'a été détecté.

Une note unique des épreuves a ensuite été calculée par candidat ; elle comprenait en compte à la fois :

- La note obtenue au QCM,
- La note obtenue au travail en équipe,
- La note obtenue à la suite des deux entretiens individuels (motivation & communication puis observation & analyse),
- L'appréciation globale du candidat notée par le jury.

#### 6.2.3. Validation de la liste des candidats classés

A l'issue du concours, les résultats ainsi que la liste des candidats classés ont été présentés au jury du concours d'admission et discutés.

Sur la base de ces résultats, le jury a arrêté la situation des candidats : classés sur liste principale, classé sur liste complémentaire et non classés. Un procès-verbal relatif à cette troisième étape a été rédigé et signé par le président du jury.

Ainsi, au total,

- **246 candidats issus de la filière générale ont été classés : 115 sur liste principale et 131 sur liste complémentaire,**
- **et 6 candidats issus de la filière STAV ont été classés : 5 en liste principale et 1 en liste complémentaire.**

L'admission définitive a été subordonnée à l'obtention du baccalauréat général ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent.

#### 6.2.4. Description des classés

Le profil des classés est détaillé dans les tableaux 12 et 13 ci-dessous.

Profils	2022		2023		2024		2025	
	Général	STAV	Général	STAV	Général	STAV	Général	STAV
Candidats classés (nb)	253	3	243	7	254	5	<b>246</b>	<b>6</b>
Sexratio : Femmes/Hommes (%)	79% / 21%	67% / 33%	76% / 24%	57% / 43%	76% / 24%	100% / 0%	<b>83% / 17%</b>	<b>100% / 0%</b>
Boursiers certifiés du lycée (nb / %)	10 / 3,9%		12 / 4,8%		8 / 3,1%	1 / 20,0%	<b>4 / 1,6%</b>	<b>0 / 0%</b>
Issus de lycées privés / publics (%)	-		57% / 43%	57% / 43%	54% / 46%	40% / 60%	<b>54% / 46%</b>	<b>33% / 67%</b>
Originaires des DROM et COM (nb / %)	1,2%	0,0%	5 / 2,1%	0 / 0%	5 / 2,0%	0 / 0%	<b>7 / 2,8%</b>	<b>0 / 0%</b>
Scolarisés à l'étranger (nb / %)	3,5%	0,0%	13 / 5,3%	0 / 0%	12 / 4,7%	0 / 0 %	<b>12 / 4,9%</b>	<b>0 / 0 %</b>

Tableau 12 : Profil des candidats classés 2025

Éléments Fiche Avenir	2022	2023	2024	2025
Méthode de travail très satisfaisante	91%	95%	92,2%	<b>98,0%</b>
Autonomie très satisfaisante	94%	96%	94,6%	<b>99,6%</b>
Capacité à réussir très satisfaisante	92%	94%	95,3%	<b>97,6%</b>
Engagement citoyen : oui	55%	68%	65,4%	<b>74,2%</b>
Niveau de classe très bon	-	49%	56,9%	<b>54,4%</b>

Tableau 13 : Éléments de la Fiche Avenir des candidats classés 2025

La majorité des candidats classés (95%) a obtenu au moins une mention Bien au bac (contre 95% en 2024, 98% et 2023 et 95% en 2022).

Les deux tiers des effectifs (61%) ont présenté une mention Très Bien ou Très Bien avec Félicitations du Jury (contre 67% en 2024, 73% en 2023 et 52% en 2022), comme le détaille le tableau 14 ci-après.

Mentions au Bac / Effectifs	Bac général	Bac STAV	Autres bacs	Total	%
Admis mention Très bien Félicitations	21	0	0	21	8%
Admis mention Très bien	132	1	0	133	53%
Admis mention Bien	81	4	0	85	34%
Admis mention Assez bien	8	1	0	9	4%
Non renseigné	0	0	4	4	2%
<b>TOTAL</b>	<b>242</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>252</b>	<b>100%</b>

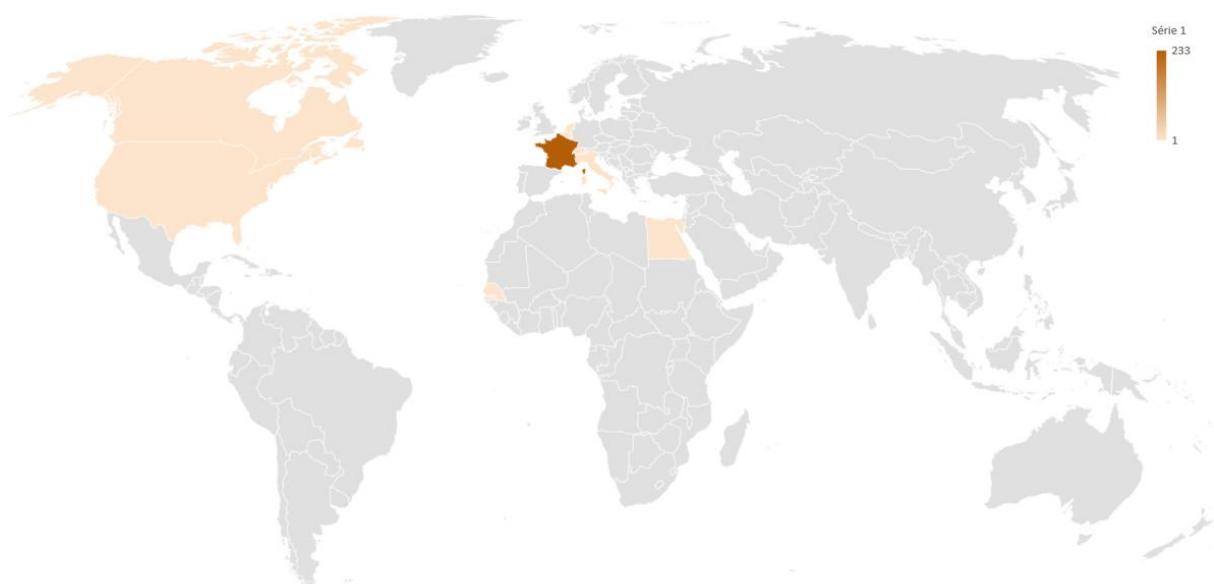
Tableau 14 : Mentions obtenues au baccalauréat par les candidats classés 2025

La provenance géographique des 252 classés est représentée ci-après.

Les 12 candidats de l'étranger classés venaient de Luxembourg (1), Belgique (1), Suisse (1), Italie (2), Pays-Bas (1), Canada (2), Etats-Unis (1), Egypte (1), Singapour (1) et Sénégal (1).

Les 7 candidats des DROM/COM résidaient à la Réunion (5), en Guadeloupe (1) et en Polynésie (1).

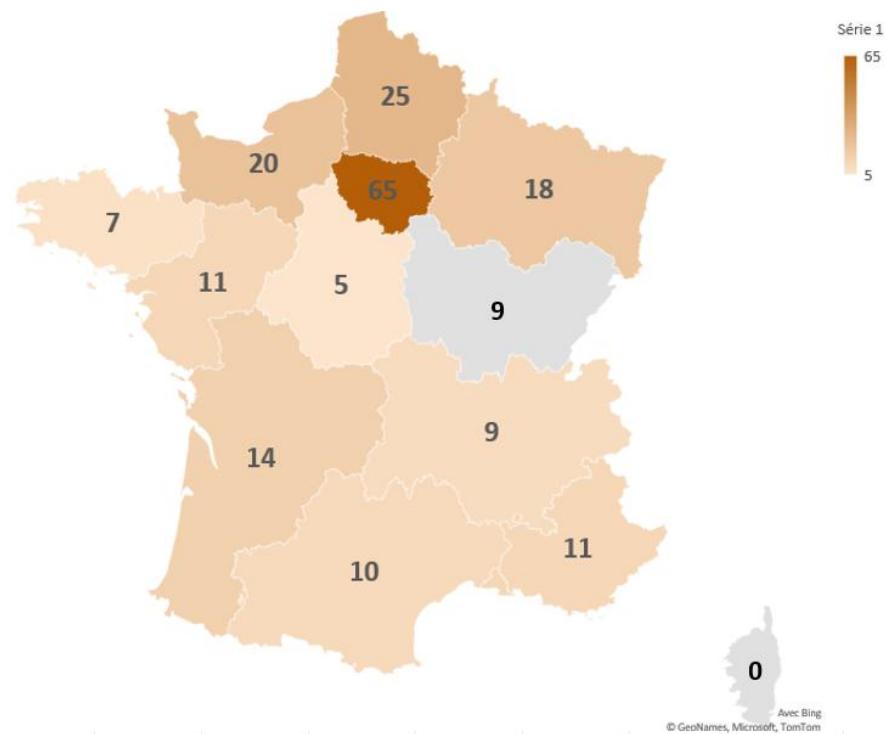
Le reste des candidats (233) venaient de France métropolitaine.



Carte 1 : Provenance géographique des candidats classés 2025

Plus précisément, pour les 233 classés de France métropolitaine (carte n°2 ci-après), la couverture reste nationale, sauf la Corse qui n'est pas représentée cette année.

Nous constatons néanmoins une représentation plus importante des régions du nord de la France : Hauts-De-France, Grand-Est, Ile-De-France et Normandie.



#### 6.2.5. Retour des candidats sur les épreuves

La majorité des admissibles ayant répondu a été très satisfaite du concours d'admission dans sa globalité (de 0 = pas satisfait à 5 = très satisfait).



« Bienveillance », « chaleureux », « accueillant » sont cette année encore les 3 mots les plus utilisés pour exprimer leur ressenti sur la demi-journée.



### 6.3. Discussion

Sur les 430 candidats ayant passé le concours,

- 403 ont été reçus en présentiel sur le campus de Rouen, soit 93,7% des candidats ;
- Et 27 en distanciel, soit 6,3%.

Chaque candidat a passé 55 min cumulées devant les deux examinateurs composant son jury, en épreuve individuelle ou en groupe. Les jurys ont donc eu le temps d'examiner chaque candidat de façon significative.

### 6.4. Sujets, matériels & méthodes : Inscription des Admis

Les résultats des candidats au concours ont été annoncés via la plateforme nationale Parcoursup qui indiquait leur statut d'*admis*, d'*admis sur liste d'attente* ou de *non admis* selon les situations, à compter du 2 juin 2025.

Comme pour toute formation relevant de Parcoursup, les étudiants devaient alors valider de façon définitive leur choix de formation. Tout étudiant admis sur liste principale refusant la formation libérait sa place, permettant ainsi l'appel d'un candidat sur liste complémentaire, par ordre de mérite.

Les candidats appelés ont été invités en parallèle à s'inscrire sur l'*Inscription En Ligne*, plateforme d'inscription dématérialisée d'UniLaSalle, afin de confirmer leur inscription définitive à la formation vétérinaire UniLaSalle. Pour ce faire, un mail leur a été envoyé, précisant les codes d'accès individuels nécessaires.

## 6.5. Résultats

### 6.5.1. Dernier rang appelé

Pour 120 places ouvertes en 2025 :

- Pour la filière générale, le rang au concours du dernier candidat appelé a été le **n°163/252 pour 117 places** ;
- Pour la filière STAV, le rang au concours du dernier candidat appelé a été le **n°6/6 pour 3 places**.

Seules 3 places sur les 5 réservées à la filière STAV ont été complétées ; les 2 places vacantes ont été réattribuées et ont ainsi porté le nombre de places à 117 pour la filière du bac général.

### 6.5.2. Description des admis ayant confirmé leur inscription définitive

Le profil des admis est détaillé dans les tableaux 15, 16 et 17 ci-dessous.

Tous les inscrits sont de nationalité française.

Profils	2022	2023	2024	2025
Candidats inscrits (nb)	120	120	120	<b>120</b>
Sexratio : Femmes/Hommes (%)	75% / 25%	83% / 17%	73% / 27%	<b>85% / 15%</b>
Boursiers certifiés du lycée (%)	8%	6%	4%	<b>3%</b>
Boursiers de l'enseignement supérieur (%)	19%	13%	12%	<b>12%</b>
Issus de lycées privés / publics (%)	63% / 37%	58% / 42%	56% / 43%	<b>52,5% / 47,5%</b>
Originaires des DROM et COM (nb / %)	1%	3%	5%	<b>3%</b>
Scolarisés à l'étranger (nb / %)	2%	3%	5%	<b>3%</b>

Tableau 15 : Profil des inscrits à la formation vétérinaire UniLaSalle 2025

Nous notons que la promotion est à nouveau très majoritairement féminine ; cette année marque la plus faible proportion masculine sur les 4 années de recrutement avec seulement 18 hommes sur les 120 étudiants inscrits dans la promotion vet004.

Filières et spécialités au Bac	2022	2023	2024	2025
Bac G - physique-chimie & SVT ou bio-écologie	74%	59%	56%	<b>58%</b>
Bac G - maths & physique-chimie	10%	27%	30%	<b>26%</b>
Bac G - maths & SVT ou bio-écologie	11%	8%	9%	<b>12%</b>
Bac G autres spécialités + autres bacs (I, SCI,...)	2%	2%	2%	<b>2%</b>
Bac STAV	3%	4%	3%	<b>3%</b>
<b>TOTAL</b>	100%	100%	100%	<b>100%</b>

Tableau 16 : Filières et spécialités au bac des étudiants inscrits 2025

Éléments Fiche Avenir	2022	2023	2024	2025
Méthode de travail très satisfaisante	86,0%	94,1%	92,5%	<b>97,5%</b>
Autonomie très satisfaisante	90,0%	95,8%	95,0%	<b>100,0%</b>
Capacité à réussir très satisfaisante	90,0%	96,6%	96,7%	<b>95,8%</b>
Engagement citoyen : oui	60,0%	68,6%	69,2%	<b>71,7%</b>
Niveau de classe très bon	56,0%	53,4%	55,0%	<b>53,3%</b>

Tableau 17 : Éléments de la fiche avenir des inscrits 2025

**La grande majorité des inscrits (117 sur 120) a eu une mention supérieure à Bien, soit 97,5% de la promotion.**

Précisément, 8 ont eu une mention avec Très bien avec Félicitations du Jury, 60 une mention Très bien, 49 une mention Bien et 3 une mention Assez Bien.

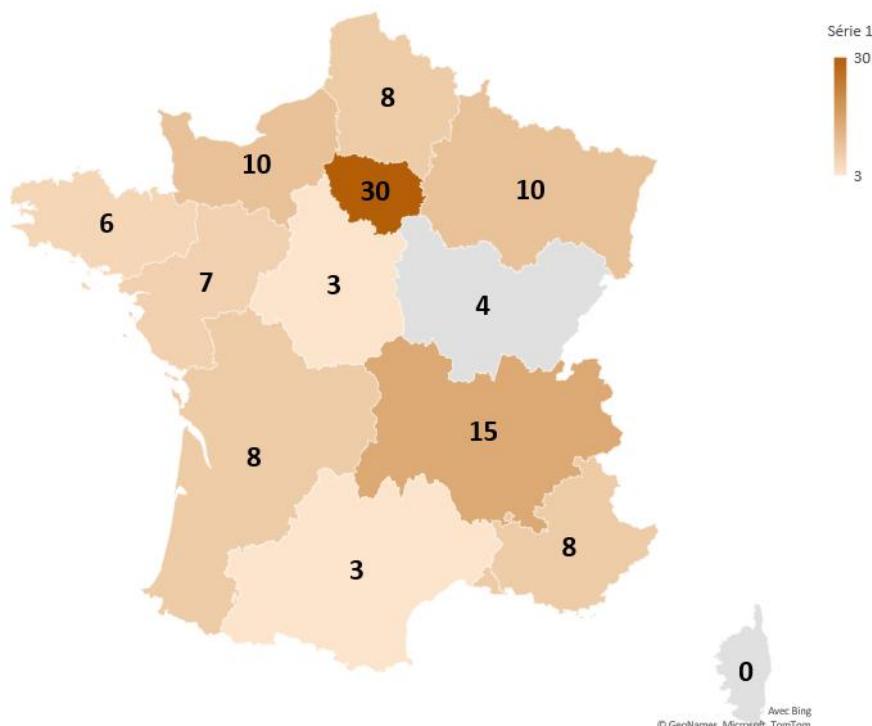
La moyenne générale du baccalauréat des inscrits de cette quatrième promotion a été de **16,0/20** comme l'an passé.

Les pourcentages par catégorie et leur évolution sont présentés dans le tableau 18.

Mentions au Bac	2022	2023	2024	2025
Admis mention Très bien Félicitations	6%	7%	7%	<b>7%</b>
Admis mention Très bien	50%	63%	50%	<b>50%</b>
Admis mention Bien	36%	29%	39%	<b>41%</b>
Admis mention Assez bien	7%	1%	4%	<b>3%</b>
Admis sans mention	1%	0%	0%	<b>0%</b>
<b>Moyenne au baccalauréat</b>	<b>16,0</b>	<b>16,3</b>	<b>16,0</b>	<b>16,0</b>

Tableau 18 : Evolution des mentions et moyenne au baccalauréat des inscrits depuis 2022

La carte de la provenance géographique détaillée ci-après, montre une assez bonne répartition sur le territoire national, toutes les régions de France métropolitaine étant représentées (hormis la Corse).



Carte 3 : Provenance géographique des inscrits à la formation vétérinaire UniLaSalle 2025

Hors métropole, 4 étudiants d'outre-mer ont été recrutés, soit 3% de la promotion :

- 1 de Guadeloupe,
- 2 de la Réunion,
- Et 1 de Polynésie,

Et 4 étudiants de étrangers, soit 3% de la promotion également, par ordre d'éloignement :

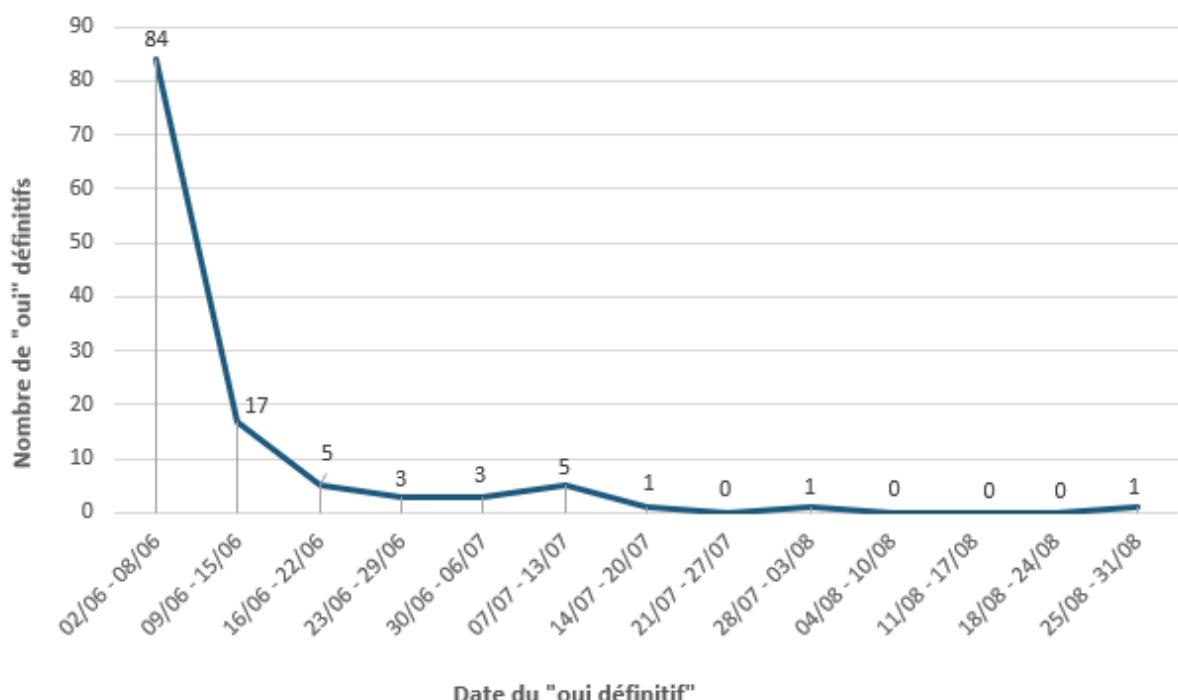
- 1 du Canada,
- 1 du Sénégal,
- 1 d'Italie,
- 1 de Belgique.

## 6.6. Discussion

La validation des inscriptions a été très rapide :

- Dès la première semaine, 84 places étaient pourvues, soit 70% de la promotion ;
- A mi-juin, 101 places, soit 84% de la promotion ;
- A juillet, 118 places, soit 98 %.

Les deux dernières places ont été confirmées respectivement le 28 juillet et le 26 août 2025.



Graphique 2 : Nombre de oui définitifs pour la formation UniLaSalle en fonction de la période (en semaines) – Session 2025

Le rythme de remplissage de la promotion est très sensiblement identique à ceux de 2023 et 2024, avec une majorité d'inscrits définitifs en juin, le solde sur la première quinzaine de juillet et le tout dernier à nouveau inscrit fin août, juste avant la rentrée.

## 7. CONCLUSION

Le concours d'accès à la formation vétérinaire UniLaSalle 2025 a atteint ses objectifs. Il a permis de recruter les 120 étudiants attendus, sur la base d'un excellent niveau académique, et disposant des qualités nécessaires pour s'épanouir dans ce métier : une vision réaliste de la profession, une éthique personnelle et des compétences transversales comme l'aptitude à travailler en équipe, à agir de manière responsable ou encore à communiquer.

La promotion vet-004 a été accueillie le lundi 1er septembre 2025 pour une semaine d'intégration commune aux étudiants vétérinaires et ingénieurs sur le campus UniLaSalle de Rouen, afin de travailler la cohésion *inter* et *intra* formation.

La rentrée académique s'est tenue le lundi 8 septembre 2025.